
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Diffusion immédiate

Consultations publiques sur la copropriété Des témoignages révélateurs sur des situations préoccupantes

Montréal, le 19 mars 2012 - Près de cinquante personnes ont participé à la première journée de consultation sur la copropriété qui a eu lieu à Québec, jeudi dernier.

Divers intervenants ont partagé leurs expériences personnelles avec les sept membres du Comité consultatif sur la copropriété. Des témoignages touchants soutenus par des mémoires sérieux et bien documentés qui serviront à alimenter davantage cet exercice de réflexion.

Un bon nombre d'observateurs étaient également présents pour entendre les témoignages des citoyens de la ville de Québec. Plusieurs parmi eux sont des copropriétaires désireux de s'informer sur les problèmes potentiels qui pourraient les menacer à moyen et long termes.

Les intervenants ont fait état de problèmes variés, parfois anodins et trop souvent alarmants. Le manque d'information de la part des vendeurs et des promoteurs, l'insuffisance des fonds de prévoyance, l'importance d'avoir des gestionnaires formés voire même la présence d'un tiers non intéressé qui agirait à titre d'administrateur ainsi que la cumulation de procurations pour l'obtention de la majorité des voix lors des assemblées, autant de situations qui ont été soumises aux membres du Comité consultatif. Rappelons que ce comité est présidé par la notaire Christiane Gagnon, experte en copropriété dans la région de Québec, et l'économiste François Des Rosiers, de l'Université Laval.

Somme toute, les citoyens présents se disent très satisfaits de cette première journée de consultation et suivront de près le dénouement de cet exercice qui se concrétisera par la remise d'un rapport au ministre de la Justice, à l'été 2012.

Les Journées de consultation sur la copropriété

Les Journées de consultation sur la copropriété sont un partenariat entre le Ministère de la Justice du Québec et la Chambre des notaires du Québec afin de revoir les règles applicables à la copropriété. Cette réforme vise notamment à mieux protéger les acheteurs et à assurer la sauvegarde du patrimoine immobilier.

Pour plus d'information sur les prochaines séances de consultation qui auront lieu à Montréal, les 29 et 30 mars et 13 avril 2012, à la Maison du développement durable : www.journeesdeconsultationsurlacopropriete.com

Source :
Antonin Fortin
Directeur des communications
514-879-1793, poste 5912
antonin.fortin@cdnq.org